

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF. #604

Job Title / Designation de l'emploi MONTEUR	Salary Group Groupe 8	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé d'effectuer l'enregistrement, la reproduction, l'assemblage ou le montage de segments d'émission ou d'émission afin de répondre à des besoins spécifiques de la production.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectue, selon les directives et les normes artistiques et techniques, l'enregistrement, la reproduction, l'assemblage ou le montage de segments d'émission ou d'émission afin de répondre à des besoins spécifiques de la production. 2. Visionne et numérise le matériel tourné et d'archives aux fins de montage. 3. Importe des éléments et convertit différents formats de fichiers informatiques aux fins d'intégration aux montages. 4. Prend les dispositions nécessaires pour les installations des équipements techniques appropriés lors de montage en extérieur. 5. Fait des suggestions au personnel technique et de production afin d'atteindre les résultats désirés. 6. Prépare, transporte, installe, opère, démonte, range et assure l'entretien courant du matériel et des équipements techniques; en assure le bon état de fonctionnement, la propreté et la sécurité. 7. Analyse et applique des plans et des schémas techniques. 8. S'assure de la disponibilité du matériel, des équipements techniques ou autres conformément aux pratiques établies ou aux instructions afin de répondre aux besoins de la production; avise les personnes concernées de toute irrégularité. 9. Gère l'espace disque en enlevant le contenu se rapportant à ses activités, soit en les effaçant ou en les archivant. 10. Évalue et assure le contrôle de la qualité technique dans l'ensemble de ses activités et des résultats; prend les mesures appropriées si celles-ci ne répondent pas aux normes établies. 11. Effectue, en cas de panne, les correctifs nécessaires pour rétablir le service et avise les personnes concernées. 12. Participe, au besoin, à des réunions de planification ou de production. 13. Produit des relevés techniques en inscrivant les données pertinentes à sa part de travail et en les entrant, s'il y a lieu, dans les fichiers appropriés; appose les étiquettes. 14. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées. 15. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 16. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 17. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretient des relations internes et externes. 			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
<small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)</small>		<small>(See reverse side) / (Voir au verso)</small>	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes

Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de production télévisuelle et de postproduction ou DEC pertinent.

Prior Experience / Expérience

Deux (2) ans sont requis pour accomplir les tâche de façon satisfaisante.

Where and how acquired / Source de l'expérience

Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation